

## COMPTE RENDU DU CONSEIL d'ADMINISTRATION

### Numéro 6 du jeudi 21 mai 2015

Début de séance : 17h30

Le quorum est atteint ; 20 membres présents en début de séance (voir liste d'émargement) + 1 invitée, Mme Chouin, CPE stagiaire. Sont excusés Mme Lacas-Hérail et Mme Julien (Mairie de Sérignan), M. Dupin (communauté d'agglomération) , Mme Reboul et M. Benezech (Conseil Départemental).

Les enseignants déplorent l'absence de certains de leurs confrères, tout comme l'absence de M. Debaille, Principal-adjoint, ceci à cause de la tenue d'une autre réunion en même temps. M. Royer, Principal, rappelle que ce CA a dû être décalé du 19 au 21 mai pour cause de grève des enseignants et que ce report a été fait au mieux en fonction de l'emploi du temps chargé de fin d'année.

- **Approbation du procès-verbal du précédent CA**

Le compte-rendu du CA précédent est adopté à l'unanimité des présents

### **CONVENTION**

Un projet atelier judo a été proposé par le club « Alliance Judo Sérignan – Villeneuve ».

Cet atelier encadré par un moniteur (qui possède un brevet d'état), sera proposé aux élèves les lundis et mardis au gymnase du collège de 15h30 à 17h, et les mercredis au dojo de l'école Paul Bert de 15h30 à 17h.

Il y aura deux groupes de 12 élèves.

Le matériel sera fourni par le club.

Seul le prix de la licence sera demandé aux familles (avec possibilité d'adhérer à l'UNSS en cas de compétitions).

Seuls les enfants qui n'auront pas cours au moment des ateliers, pourront y participer, sous la responsabilité du club Alliance Judo.

**\* Vote concernant la convention judo : 20 pour, 0 contre, 0 abstention**

### **QUESTIONS FINANCIERES**

Il avait été vu lors du dernier CA que le fond de roulement était largement trop important (166 284.60€) avec comme conséquence un risque que les subventions soient revues à la baisse, donc il avait été envisagé que des opérations d'investissement soient étudiées.

Un investissement pour du matériel pour la cuisine et pour les fresques avait déjà été effectué (12 778.40€), et voici les projets proposés :

- projet artistique : piano, matériel photo, matériel de rénovation divers.
- projet scientifique : fournitures diverses (calculatrices compas...), tableau blanc, vidéoprojecteur interactif.
- projet technologique : cartes informatiques, logiciels, moteurs, maquettes, microscope...
- projet administratif et logistique : 2 écrans à affichage dynamique, mobilier salle des professeurs, 6 vidéo projecteurs interactifs, écrans d'ordinateur, onduleurs, barres de sons, bancs.
- projet EPS : matériel pour escalade, haies, tapis supplémentaires.
- projet cantine : des chariots à hauteur constante, divers matériel à renouveler (assiettes...)

Une régularisation a aussi été effectuée concernant les deux voyages non prévus au budget initial 2015 et les tablettes pour l'EPS.

Pour la Segpa, la taxe d'apprentissage permet d'investir dans 3 vidéo projecteurs interactifs.

Ainsi le fond de roulement, après cet investissement de 44 500 €, est égal à 109 006.20 €, ce qui correspond à une situation « saine » avec 66 jours de fond de roulement estimé après prélèvement

18h : Arrivée d'une élève déléguée, nombre de membres présents : 21

**Vote concernant la DBM n° 3 et la DBM n°4 pour ces investissements :  
21 pour, 0 contre, 0 abstention**

M. Royer remercie Mme Piquart pour son excellent travail centré sur les élèves et la pédagogie.

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **Projet graph annulé au dernier moment**

Depuis juin 2014, un échange régulier a eu lieu entre la mairie de Sérignan et le collège, concernant un projet de graph sur les transformateurs ERDF. Tout était organisé, une date réservée, avec un intervenant extérieur réputé « Jerk ». Mais au dernier moment, la mairie a annulé de « façon très cavalière » prétextant que les collégiens sont moins qualifiés qu'un professionnel, pas à la hauteur de la zone touristique.

M. Vaspard a été très déçu et en colère.

M. Royer a écrit un courrier dans ce sens à la mairie.

Les parents d'élèves partagent cette amère déception et demandent copies des courriers.

### **Motion concernant la réforme du collège**

Une motion est lue par les enseignants, avec le soutien des parents d'élèves.

**Cf. texte en annexe.**

**Vote concernant cette motion sur la réforme du collège : 19 pour sur 19 votants (2 : devoir de réserve) 0 contre, 0 abstention**

La séance est levée à 18h30